

FICHE DE POSTE
CHARGÉ-E DE DEVELOPPEMENT
DES ACTIVITES AQUATIQUES
- A POURVOIR AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2018 -

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > Afin de développer le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), regroupant en son sein 17 fédérations (olympiques, affinitaires, unions scolaires et groupements associés) issues du mouvement sportif, et de permettre une structuration efficiente de cette nouvelle organisation sportive (association loi 1901), le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, qui se dote pour la première fois d'un statut juridique, a la volonté de renforcer ses moyens actuels notamment en terme de ressource humaine.

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > Autorité institutionnelle : placé(e) sous la responsabilité du Secrétaire Général du CIAA

3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Contexte :
Développer et promouvoir les activités de la « Natation » en travaillant sur les problématiques suivantes :
 - Organisation d'une Natation Interfédérale au service de la construction du nageur et des associations sportives au travers l'École de Natation Française
 - Formation : la professionnalisation du mouvement associatif
 - Equipements : prévoir, anticiper, lutter contre la perte des créneaux horaires du mouvement associatif
 - Sport et handicap : égalité d'accès aux installations et aux pratiques sportives pour tous

- > 3.2 Missions :
Dans le cadre du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques, concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du réseau interfédéral du CIAA à travers :
 - La formalisation d'une stratégie de développement et de communication
 - La conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi d'un plan de développement interfédéral du CIAA
 - La conception, la mise en œuvre, la gestion et le suivi d'un plan de communication : création d'une identité visuelle, création d'outils de communication, rédaction d'articles, élaboration d'un plan médias, présence sur des salons, colloques et séminaires
 - La mise en œuvre, la gestion administrative et le suivi des réunions institutionnelles : Assemblée des Présidents, Bureau directeur, commissions sportives, séminaires et réunions techniques
 - L'accompagnement des structures interfédérales : les fédérations membres du CIAA, leurs entités territoriales et leurs associations sportives
 - La création et l'animation d'un réseau de techniciens des fédérations membres du CIAA sur les thématiques : organisation des pratiques, formation, équipements et sport et handicap

- La gestion et le suivi des documents pédagogiques de l'Ecole de Natation Française : charte graphique, appels d'offres, commandes, stock et facturation
- La gestion budgétaire des activités et actions du CIAA
- La prospection et la formalisation de partenariats institutionnels et économiques

4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec le Bureau Directeur CIAA, les commissions du CIAA, les fédérations sportives membres du CIAA
- > 4.2 Relations en externe : avec le Ministère des Sports, le CNDS, le CNOSF, avec d'autres fédérations, avec des prestataires
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission en totale autonomie
- > 4.4 Autonomie financière : peut engager des dépenses dans le cadre budgétaire pré- établi et validé au niveau politique

5- PROFIL RECHERCHE

- > 5.1 Connaissances : connaissance de l'organisation du sport en France, du fonctionnement associatif, de l'économie du sport, de la méthodologie de gestion de projets, de la stratégie marketing et de communication, de la professionnalisation (activités, acteurs, structures), de la réglementation de la natation et des activités aquatiques, notions de comptabilité et notions d'aménagement du territoire et de politiques territoriales
- > 5.2 Compétences : accompagnement des dirigeants, management de projets, stratégie marketing et communication, organisation d'évènements, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique, qualité rédactionnelle
- > 5.3 Savoir-être : rigueur, méthode, sens de l'organisation, sens de l'analyse, travail en autonomie, adaptabilité, intelligence relationnelle, prise d'initiatives
- > 5.4 Qualités personnelles requises : intérêt marqué pour le sport en général et la natation en particulier
- > 5.5 Formation requise : licence STAPS Management du Sport / Master Management du Sport
- > 5.6 Expérience : 12 à 24 mois dans une organisation sportive

6- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 6.1 Lieu de travail : au siège du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques situé au sein du siège de la Fédération Française de Natation – 14 rue Scandicci – 93500 Pantin
- > 6.2 Rémunération : 1000 € bruts mensuels (négociables selon expérience) pour un CDD de 12 mois à mi-temps
- > 6.3 Evolution du poste : possibilité de consolider le poste à temps plein (échéance à 12 mois) en fonction des ressources créées.

**Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser
au plus tard le vendredi 22 juin 2018 à :**

Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques
FFN – Département développement des pratiques
14, rue Scandicci 93508 Pantin Cedex
Mail : vincent.hamelin@ffnatation.fr